

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 55 (1975)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Éditorial  
**Autor:** Chambre de commerce suisse en France

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉDITORIAL

*Si nous avons décidé de consacrer le présent numéro de notre revue aux activités et systèmes bancaires en France et en Suisse, nous n'avons pas l'ambition d'épuiser le sujet. Celui-ci revêt une ampleur bien trop considérable pour pouvoir être traité dans l'ensemble de ses aspects en ces quelques pages.*

*Dans notre contexte franco-suisse, cela est particulièrement vrai. En effet, les relations bancaires, reflet d'une intense activité sur le plan des échanges d'hommes, de biens et de services, reposent, en ce qui concerne nos pays, sur une tradition plusieurs fois centenaire.*

*Nous n'en avons pas dressé le bilan dans les pages qui suivent, et c'est peut-être dans ces lignes d'introduction qu'il convient d'en rappeler quelques traits.*

*Alors que la figure du Genevois Necker appartient pour ainsi dire au « fonds commun » de l'enseignement élémentaire dans les deux pays, on ne sait plus guère de part et d'autre du Jura que bien avant Necker d'autres banquiers venus de l'Est avaient sillonné la France. Citons les Högger de Saint-Gall qui avaient avancé plus de cent millions de livres-or au Roi Soleil pour financer ses campagnes militaires. Anobli en « baron de Hogguer », mais jamais remboursé Högger finissait ses jours sur la paille. L'un de ses descendants eut plus de chance : il accéda à la présidence de la Nederlandsche Bank d'où il finançait les croisades de Benjamin Franklin avec des capitaux scandinaves.*

*Si les rois avaient leurs banquiers suisses, la Révolution eut le sien en la personne du Winterthourois Bidermann. Lui aussi eut son heure de gloire. Moins aristocratique, il est vrai, la gloire d'une responsabilité de conseiller municipal de Paris. Puis, il y en eut de nombreux autres. Vernes et Hottinguer pour en citer parmi les noms qui sont toujours des raisons sociales, ou Rossier, fondateur de l'actuel Crédit commercial de France.*

*Ces noms sont certes autant des témoignages d'initiatives individuelles, mais ils témoignent aussi de l'étroitesse des relations franco-suisse. Relations économiques, bien entendu, mais aussi — et oh combien ! — humaines, politiques et spirituelles.*

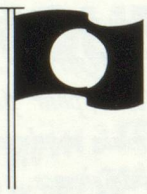
*Le franc suisse lui-même en constitue encore un symbole. Lorsqu'en avril 1850, celui-ci vint remplacer les 319 monnaies qui auparavant avaient cours légal en Suisse, c'était l'aboutissement d'une petite « guerre monétaire » entre Suisses. D'un côté se battait le camp des « germanophiles » sous la direction du banquier zuricois Pestalozzi favorable à l'introduction d'un Florin (Gulden) à l'image de la monnaie en cours dans*

les États d'Allemagne du Sud. Du côté opposé, c'étaient les « francophiles », finalement victorieux, conduits par le monétariste bâlois Speiser qui demandaient que l'unification se fasse sur la base du Franc.

Le souvenir de ces luttes du passé n'a plus guère de signification pratique de nos jours. Il n'en demeure pas moins qu'il nous rappelle l'existence de liens fort anciens, d'un patrimoine commun d'expériences et de relations pacifiques. Peut-être, les relations bancaires entre nos deux pays n'ont-elles plus ce parfum d'aventure que nous attribuons — probablement à tort — à celles d'autrefois. L'important n'est pas là. Il est dans la contribution qu'elles fournissent au développement harmonieux des économies qu'elles servent.

*Chambre de Commerce Suisse en France.*

BANQUE  
WORMS



siège social  
à Paris :  
45, bd Haussmann

succursales :  
Ajaccio, Bastia, Bordeaux, Grenoble,  
Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice,  
Roubaix, Rouen, St-Etienne, Toulouse

filiale en Suisse :  
Banque Worms & Associés  
10 rue Sénébier 1211 Genève 12

PUBLI-SERVICE

## SOCIÉTÉ LYONNAISE de Dépôts et de Crédit Industriel

S. A. au capital de 82 millions de Francs

SIÈGE SOCIAL :

8, rue de la République, **LYON** (1<sup>er</sup>)

*La Banque  
de notre région*

345 guichets dans tout le Sud-Est